



APPEL À LA CONCURRENCE N° 02/DCPF/2025
CHOIX DE PARTENAIRES POUR LA SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE- VIE
TAKAFUL EPARGNE HAJJ ET L'ASSURANCE ASSISTANCE DOMICILIAIRE

L'Office National des Postes lance un appel à la concurrence **N° 02/DCPF/2025** afin de choisir un ou plusieurs partenaires pour conclure des contrats d'assurance pour la couverture des risques énumérés ci-après et ce, pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction sans dépasser une période de 3 ans, sauf dénonciation de l'une des deux parties.

L'appel à la concurrence est lancé en deux lots comprenant les produits d'assurances ci-dessous :

Lot N°1

ASSURANCE- VIE TAKAFUL « EPARGNE HAJJ »

Lot N°2

ASSURANCE ASSISTANCE DOMICILIAIRE

Les compagnies d'assurance intéressées par le présent appel à la concurrence peuvent commander en ligne gratuitement le cahier des charges **par consultation du site www.poste.tn**

L'offre doit contenir les documents suivants :

a) Enveloppe extérieure

L'enveloppe extérieure sera fermée et doit contenir trois enveloppes intérieures : une enveloppe pour les documents administratifs, une enveloppe pour l'offre financière et une autre pour l'offre technique.

b) Enveloppe intérieure " A" Documents administratifs

Le soumissionnaire doit mettre les documents administratifs dans une enveloppe séparée et préciser clairement sur l'enveloppe :

Enveloppe « A »-Documents administratifs

Cette enveloppe doit contenir, obligatoirement, les documents suivants :

1. L'agrément délivré par le Ministère des Finances comportant les catégories d'assurances exploitées par le soumissionnaire.
2. Un extrait d'inscription au registre National des entreprises ne dépassant pas un mois à la date limite de la réception des offres.
3. Un certificat d'affiliation à un régime de Sécurité Sociale.
4. La fiche de renseignement du soumissionnaire conformément à l'Annexe N°1 - FICHE SOUMISSIONNAIRE du CCAP dûment remplie et signée, cachet commercial du soumissionnaire à l'appui.
5. Une procuration ou une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire signée avec cachet à l'appui, attestant que celui qui a présenté l'offre est le représentant légal du soumissionnaire. (Annexe n°2 – Déclaration sur l'honneur représentant légal).

6. Une attestation d'absence de conflit d'intérêts présentée par le soumissionnaire signée avec cachet à l'appui selon le modèle fourni au CCAP (Annexe n°3 – ATTESTATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTERETS).
7. Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire signée avec cachet à l'appui qu'il n'était pas un agent public de Office National des Postes ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans ; selon le modèle fourni au CCAP (Annexe n°4 – DECLARATION SUR L'HONNEUR AGENT PUBLIC).
8. Déclaration sur l'honneur d'acceptation de toutes les clauses administratives, techniques et financières particulières objet du présent Appel à la concurrence selon le modèle fourni au CCAP (Annexe n°5 – DECLARATION SUR L'HONNEUR ACCEPTATION DES DISPOSITIONS DU CAHIER DES CHARGES).
9. Une déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires domiciliés en Tunisie, de non-faillite conformément à la réglementation en vigueur selon le modèle fourni au CCAP Annexe n°6 – déclaration sur l'honneur de non faillite). Les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
10. Une déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires spécifiant leur engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire, par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de son exécution selon le modèle fourni au CCAP (Annexe n°7 – DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-INFLUENCE).
11. Le présent cahier des charges avec signature et cachet sur toutes ses pages.

N.B : La situation fiscale sera vérifiée par la Poste Tunisienne lors de l'ouverture des plis.

c) Enveloppe intérieure "B" : offre financière

Pour chaque lot auquel il participe, le soumissionnaire doit mettre l'offre financière dans une enveloppe séparée et préciser clairement sur l'enveloppe :

Enveloppe «B » Offre financière

L'Offre financière doit comporter, obligatoirement, les documents suivants :

1. La lettre de soumission clairement remplie et signée par le soumissionnaire et en concordance avec le montant global indiqué dans le bordereau des primes annuelles. La lettre de soumission doit être présentée conformément à l'annexe N°8 –Modèle de lettre de soumission par lot.
2. Le bordereau des primes annuelles, avec signature et cachet commercial. Les primes seront données en hors taxes et en toutes taxes comprises, conformément aux dispositions du présent cahier des charges. Le bordereau des primes annuelles doit être présenté conformément à l'annexe N°9- Bordereau des primes annuelles.

d) Enveloppe intérieure "C" : offre technique

Pour chaque lot auquel il participe, le soumissionnaire doit placer l'offre technique dans une enveloppe séparée et préciser clairement sur l'enveloppe :

Enveloppe «C » Offre technique

L'Offre technique doit comporter, obligatoirement, les documents suivants :

1. Les états financiers du soumissionnaire dûment certifiés par le(s) commissaire(s) aux comptes au titre de l'exercice comptable 2023.
2. Les copies des contrats ou conventions d'assurances par intermédiation tous types d'assurances confondus signés avec des institutions financières ou autres (Banques, IMF, Agences de Voyages, Grandes Surfaces....) sans aucune information financière.
3. Une attestation justifiant que l'un des réassureurs leader(s) sur l'ensemble des traités de réassurance est (sont) classé(s) minimum A selon la classification internationale des agence de notation.
4. Le capital social minimum entièrement libéré exigé par la réglementation en vigueur pour exercer l'activité d'assurance au vu des états financiers dûment certifiés par le(s) commissaire(s) aux comptes.
5. Attestation certifiée par le commissaire aux comptes indiquant le taux de couverture de la Marge de Solvabilité minimum réglementaire par la Marge de Solvabilité disponible du Soumissionnaire ne doit pas être inférieur à 100% au titre de l'exercice 2023 (Annexes N°10 et 10 bis MESURES DE PRUDENCE)
6. Le tableau de spécification du système d'échange numérique des informations (Annexe N°11)
7. L'état des provisions techniques de l'année 2023 dûment certifié.
8. Les Tableaux de conformité technique conformément aux Annexes N°12 pour le lot N°1 et N° 12Bis pour le Lot 2
9. Exécution de l'acte de partenariat et Modalités de gestion : Annexe 13.
10. L'équipe affectée à la mission POSTASSURANCE comportant 4 cadres (un chef d'équipe, un Commercial, un technicien et un financier) avec une ancienneté minimum de 5 ans ainsi que leurs CV et diplômes.

La date limite pour la réception des offres est fixée pour **le vendredi 15 Août 2025 à 10h00** le cachet du bureau d'ordre central fait foi.

Les documents administratifs, l'offre financière et l'offre technique sont placés dans trois enveloppes intérieures distinctes et fermées. L'enveloppe externe doit comporter les mentions suivantes :

« Ne pas ouvrir Appel à la concurrence N° 02/ DCPF /2025 »
« CHOIX DE PARTENAIRES POUR LA SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE- VIE
TAKAFUL EPARGNE HAJJ ET L'ASSURANCE ASSISTANCE DOMICILIAIRE »
Office National des Postes
Direction Centrale Poste-Finance
Bureau d'ordre central
Siège social Rue Hédi Nouria-1030 Tunis

L'offre doit parvenir par voie postale recommandée ou par Rapid-Poste ou déposée directement au bureau d'ordre central à l'adresse sus-indiquée contre un récépissé de dépôt. Le cachet du bureau d'ordre central fait foi.